



Balnéothérapie et logements : découvrez le futur « Pyrénéa campus » d'Arette

L'agence d'architecture Guiraud-Manenc dévoile le projet « Pyrénéa campus » qui doit voir le jour à Arette. L'ancien collège sera transformé en hébergements, tandis qu'un espace spa sera construit sur l'emprise du terrain de sport.

Le « Pyrénéa campus » est en bonne voie au coeur du village d'Arette. Au cours de ces derniers mois, la municipalité a fait mûrir son projet de construction d'un centre d'hébergement touristique et d'activités sportives accessible à tous au sein de l'ancien collège du village.

L'agence d'architecture Guiraud-Manenc a été désignée lauréate du concours, en juillet 2022. « C'est un dossier qui nous a beaucoup intéressés, car il s'agit de repenser un foncier déjà existant, ce qui sera un des gros défis de notre génération », explique Étienne Manenc. Situé à l'entrée de la commune, l'ancien collège d'Arette bénéficie d'un panorama sur les reliefs. C'est aussi un lieu chargé de souvenirs scolaires pour la vallée du Barétous : « On va s'attacher à ne pas dénaturer la composition générale de ce site ». Les architectes s'appliqueront en revanche à mettre en valeur la présence du Virgou, un cours d'eau qui était jusqu'à présent « masqué » au sein des lieux.

Logements et espaces partagés

L'ambition est de créer des hébergements et des espaces partagés dans l'ex-établissement scolaire. « On veut prendre le bâtiment tel qu'il est et conserver le maximum d'éléments. Nous avons donc fait un travail d'optimisation pour transformer les lieux vers un autre usage : on a divisé les salles de classe en deux pour générer des logements traversants, qui vont se ventiler naturellement », détaille Étienne Manenc. Côté espaces communs, on pourra compter sur une cuisine et un salon partagés ainsi que sur des lieux de restauration.



Un espace spa (illustration du haut) va être aménagé à l'arrière du terrain, tandis que des logements et des espaces partagés seront construits dans les locaux de l'ancien collège d'Arette (en bas à gauche). © ARCHITECTURE GUIRAUD-MANENC / INFOGRAPHIE MATHIEU CHOISELAT

Tout en gardant l'intégrité des infrastructures, les architectes vont chercher à « réinterpréter les lieux en allant chercher dans le savoir-faire traditionnel des Pyrénées béarnaises ». Ainsi, des galets seront utilisés pour aménager le seuil des hébergements, l'espace de convivialité, mais aussi les murs venant structurer l'intérieur du site. Par ailleurs, de nouvelles menuiseries conçues avec du bois local permettront de transformer l'aspect de la façade. « On donne un nouveau visage au bâtiment, mais en composant avec des éléments forts du territoire ».

L'intention est aussi de « désimpermeabiliser » le sol « pour rendre visible le chemin de l'eau ». L'enrobé de la cour du collège sera retiré pour transformer le lieu en « padouen », un espace paysager, avec l'inté-

gration de végétaux. Un terrain de pétanque, des bancs et des terrasses vont être également intégrés sur place : « ce sera le lieu de la rencontre, avec une magnifique vue donnant sur le paysage et le Virgou », décrypte Étienne Manenc.

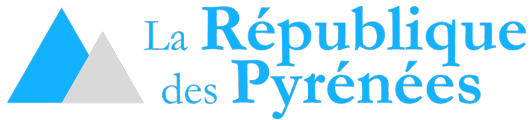
Bassins, massage, balnéothérapie et sauna

Un espace spa sera construit sur l'arrière du terrain. « Il sera implanté sur l'emprise du terrain de sport : la partie restante est transformée en espace paysager, avec des systèmes de bassins de rétention pour contrôler le débit des eaux et donner un côté bucolique au site ». Le spa sera réalisé en bois et en maçonnerie de galets de rivière « pour mettre en avant le savoir-faire local ». Sur place, on trouvera deux bassins, un intérieur et un extérieur, qui seront

tous les deux chauffés. Des espaces de massage, de balnéothérapie et de sauna complètent le projet. Ce bâtiment sera constitué d'une grande charpente en acacia. À noter que les espaces spa comme la partie hébergement ont été conçus pour être intégralement accessibles au public handicapé.

« Il y avait un intérêt social énorme à réhabiliter cet ancien collège, puisque tous les Aretteois y sont attachés », précise Sylvain Airaud, assistant à maîtrise d'ouvrage sur le projet. « Si les hébergements sont plutôt ouverts aux sportifs et aux touristes, les espaces partagés et la partie spa ont été pensés pour qu'ils soient aussi accessibles aux habitants du village et de la vallée, que ce soit pour le loisir ou dans le cadre du sport-santé ».

GILDAS BOËNNEC ■



« La dimension transfrontalière est essentielle sur ce dossier »

Du handiski au sport adapté en passant par l'équitation, de nombreux partenaires français et espagnols sont déjà intéressés par le projet.

Une réunion a récemment été organisée à Arette autour de l'étude économique de « Pyrénéa campus ». « Ce projet a tout pour être rentable : il répond aux attentes actuelles d'un public qui a besoin de bien-être et de nature », explique le maire d'Arette Pierre Casabonne. « Le caractère inclusif plaide aussi en notre faveur ».

« La dimension transfronta-

lière est essentielle sur ce dossier », assure aussi l' élu. « La fédération espagnole de ski pour handicapés est très intéressée par ce projet et veut s'appuyer dessus pour venir pratiquer à La Pierre Saint-Martin, en bonne entente avec La Pierre handis Pyrénées ». Par ailleurs, la fédération navarraise d'équitation et l'association de développement du tourisme équestre côté français comptent également sur la future structure pour entamer un travail collaboratif. Enfin, les comités du sport adapté des Pyrénées-Atlantiques et de Navarre voient eux aussi en « Pyrénéa campus » une opportunité pour organiser des stages. « À quelques

mois des jeux paralympiques, nous entendons concrétiser cette belle idée de faire d'Arette le « Font Romeu » des personnes en situation de handicap », assure Pierre Casabonne.

L'infrastructure a été évaluée à 6,5 millions d'euros : si l'État, la Région et le Département devraient soutenir le projet, une participation de l'Union européenne par l'intermédiaire des fonds Poctefa serait également déterminante pour solidifier le dossier dans son ensemble.

Le plan de financement doit être bouclé pour novembre, tandis que le permis de construire devrait être accordé à la même période. Les appels d'offres pour sélectionner les en-

treprises seront lancés dans la foulée. Le début des travaux est espéré pour février 2024, pour une fin de chantier qui pourrait survenir à l'horizon 2026.

« Les architectes ont vraiment bien compris ce que nous voulions : le projet s'insère parfaitement au coeur du village d'Arette. Cela va être une construction exemplaire, avec un aspect environnemental qui sera très bien intégré », salue Pierre Casabonne. De son côté, Étienne Manenc estime que son cabinet « a pu compter sur les compétences et la motivation du maire d'Arette, qui a une véritable envie de valoriser sa commune ».

G.B. ■